

Le 22 septembre 2022

Marie-Adèle Davis
Directrice générale
Société canadienne de pédiatrie

Objet : Questionnaire – Société canadienne de pédiatrie

Madame la Directrice générale,

La présente fait suite au questionnaire vous nous avez fait parvenir dans le cadre de la campagne électorale, concernant les enjeux qui touchent de près votre organisation.

QUESTION 1- Comment votre parti s'assurera-t-il que tous les enfants et les adolescents du Québec aient accès à un plein éventail de programmes, de services et de mesures de soutien en santé mentale financés par le secteur public et fondés sur des données probantes, lorsqu'ils en ont besoin et où ils en ont besoin?

La Coalition Avenir Québec (CAQ) croit qu'il est important de bien épauler les enfants et les adolescents, notamment dans le contexte de la pandémie qui a pu accentuer certaines difficultés au cours des dernières années.

Pendant son premier mandat, le gouvernement de la CAQ est d'ailleurs intervenu spécifiquement pour aider cette clientèle avec un investissement de 250 M\$ dès l'automne 2020 pour augmenter les ressources, bonifier l'accessibilité aux services en santé mentale, consolider les équipes multidisciplinaires et augmenter le soutien clinique aux intervenants œuvrant en santé mentale jeunesse, le tout pour un meilleur arrimage entre les équipes qui travaillent auprès des jeunes et de leurs familles. En janvier 2022, un vaste plan interministériel en santé mentale a été présenté, totalisant 1,15 G\$. Une dizaine d'actions totalisant 470 M\$ visent spécifiquement les enfants et les adolescents afin de mieux prévenir les enjeux de santé mentaux et soutenir les jeunes qui font face à des difficultés ainsi que leurs familles.

Un gouvernement de la CAQ continuera la mise en place du plan d'action interministériel en santé mentale et suivra de près ce dossier afin que tous les jeunes du Québec puissent avoir accès à des soins de qualité, notamment en matière de santé mentale.

QUESTION 2- Que fera votre parti pour réduire les iniquités d'accès aux soins en santé mentale pédiatrique et pour accroître l'accès aux services et aux mesures de soutien en milieu scolaire?

Le gouvernement de la CAQ a mis en place plusieurs mesures spécifiques pour augmenter les ressources de façon significative dans les écoles et ainsi mieux intervenir, notamment par le biais Plan d'action interministériel en santé mentale. Le ministre de l'Éducation a également déposé un ambitieux plan pour la réussite, dont une somme de 19 M\$ était spécifiquement destinée aux services de santé mentale pour les élèves du Québec. Nous continuerons en ce sens.

QUESTION 3- Comment votre parti contribuera-t-il à accroître les compétences des professionnels de soins en santé mentale pédiatrique?

S'il est réélu, un gouvernement de la CAQ entend bonifier le salaire des psychologues afin de faire en sorte d'améliorer leurs conditions et de rendre plus attrayants les postes dans le réseau public, favorisant ainsi une meilleure prise en charge, notamment des jeunes.

La CAQ a aussi lancé une vaste Opération main-d'œuvre visant à recruter 27 000 travailleurs de la santé. Des formations accélérées et des programmes de bourses d'études ont été mis en place, notamment pour les psychothérapeutes et pour d'autres intervenants qui œuvrent en santé mentale. La CAQ mise également sur l'interdisciplinarité et la collaboration entre les équipes pour offrir le meilleur soin aux patients. Cette interaction avec les pairs contribue à améliorer les interventions en santé mentale.

Dans une approche plus large de santé globale – qui inclut le volet de santé mentale – la CAQ croit également qu'il est important de bien outiller les organismes communautaires et de continuer de soutenir les centres de pédiatrie sociale en communauté pour assurer une continuité de services auprès des enfants et des familles en situation de vulnérabilité. En ce sens, les organismes communautaires, des partenaires de premier plan, peuvent compter sur un soutien gouvernemental accru. En effet, le gouvernement de la CAQ a bonifié le soutien du milieu communautaire avec le Plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire (PAGAC) qui est venu rajouter 1,1 G\$ en financement du milieu communautaire sur 5 ans.

Cordialement,

L'équipe de la Coalition avenir Québec